



2024



# RAPPORT DES PROGRÈS PROACTION<sup>MD</sup> ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

VALEUR DE PROACTION

---

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE PROMESSE

---

MISE À JOUR DU CODE DE PRACTIQUES

---

MESURER LES REDUCTION DE GES

---

INITIATIVES EN DURABILITÉ





## Message du président des Producteurs laitiers du Canada

Au nom des Producteurs laitiers du Canada (PLC), c'est avec plaisir que je vous présente notre *Rapport des progrès – proAction<sup>MD</sup> et développement durable 2024*.

Au cours de la dernière année, l'évolution, l'amélioration et l'étroite collaboration entourant les initiatives de proAction et de durabilité ont été une grande source d'inspiration. Bien que proAction soit obligatoire et que l'effort pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 repose sur une action collective volontaire, ces deux initiatives sont étroitement liées. Et il est important que les producteurs tirent parti de ces deux éléments pour continuer à améliorer la gestion des troupeaux, la gestion de l'environnement et l'efficacité des fermes, tout en travaillant sur les objectifs de durabilité.

Par ailleurs, l'équipe des PLC continue de s'appuyer sur les dernières recherches pour identifier et explorer les synergies qui généreront les meilleurs résultats pour les producteurs. Grâce à une vision nationale ambitieuse pour proAction et la durabilité, l'année 2025 et les suivantes s'annoncent prometteuses.

Merci à tous les producteurs, experts, chercheurs et partenaires de l'industrie qui ont contribué aux progrès décrits dans ce rapport.

**David Wiens**  
Président, Les Producteurs laitiers du Canada

## Message du président du Comité sur la durabilité

C'est un privilège pour moi de transmettre quelques mots au nom du Comité sur la durabilité. Anciennement groupe de travail, cette entité est devenue en 2024 un comité formé de producteurs de chaque région soutenus par du personnel technique – une transition qui reflète la valeur croissante accordée à la durabilité et au travail que nous accomplissons.

En 2024, nous avons terminé l'analyse du cycle de vie (ACV) 2021 de la production laitière canadienne, ce qui nous a permis de connaître son empreinte environnementale. Accompagnée pour la première fois d'un examen critique, l'ACV met en lumière les progrès réalisés par le secteur, en plus de souligner les possibilités d'amélioration.

Nous élaborons actuellement un plan d'action commun qui favorisera la coordination, la collaboration et l'action à l'échelle nationale en matière de durabilité laitière, et mettra l'accent sur la progression vers l'objectif de carboneutralité. À cet égard, le soutien à la ferme sera le fondement des réussites futures de l'ensemble du secteur.

Nous sommes impatients de collaborer avec l'ensemble de la chaîne de valeur en vue de favoriser l'amélioration, sachant que ce sera la clé d'un avenir prospère et plus durable.

**Bart Rijke**  
Président du Comité sur la durabilité

### Durabilité

Les producteurs laitiers canadiens visent une amélioration de la durabilité dans les domaines suivants :



**Gestion des animaux**



**Production d'aliments**



**Gestion des fumiers**



**Énergie, infrastructure et transport**



**Gestion des sols**

Financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.



# Message de la présidente du Comité proAction

L'année 2024 a été une autre année productive pour proAction. L'intégration du nouveau Code de pratiques dans le programme a occupé une place centrale, et à la suite des nombreuses discussions des comités sur la faisabilité, il a été décidé de mener un projet pilote à la ferme pour tester les nouvelles exigences du volet Bien-être animal. Ce projet nous permettra de confirmer que nous avons un programme robuste, basé sur des exigences claires dont la viabilité a été testée à la ferme dans différentes régions au Canada.

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a fait émerger une nouvelle menace pour la santé des animaux et des producteurs, démontrant concrètement l'importance de proAction de même que la pertinence et la valeur des exigences des volets Traçabilité et Biosécurité du programme.

Par ailleurs, le programme a connu une première à l'automne : le nom proAction a été utilisé dans une campagne de marketing des PLC! L'excellent travail des producteurs laitiers, et leur engagement à respecter des normes élevées de qualité du lait, de bien-être animal et de gestion environnementale ont été présentés comme l'une des raisons pour la population canadienne de choisir des produits qui arborent le logo de la Vache bleue.

La dernière année a montré que les producteurs laitiers sont fermement engagés à améliorer leurs pratiques à la ferme à travers proAction, et nous pouvons tous en être fiers. Nous sommes impatients de vivre une autre année enrichissante!

Vicky Morrison  
Présidente du Comité proAction

Grâce aux exigences rigoureuses de proAction, les consommateurs peuvent avoir la certitude que le lait canadien utilisé dans leurs produits laitiers préférés a été produit en vertu de normes parmi les plus strictes au monde.

*Renforcer la confiance envers le lait canadien*

## Excellence à la ferme : un impact de plus en plus grand

En tant que programme national d'assurance de la qualité du secteur laitier canadien, proAction est conçu pour encadrer les normes canadiennes élevées applicables à la production laitière. Le programme est basé sur l'amélioration continue et est structuré pour évoluer à mesure que de nouvelles pratiques exemplaires sont recensées. Il s'appuie donc sur les dernières recherches et intègre les plus récentes innovations technologiques.

### En vertu de proAction, les producteurs font preuve d'excellence dans six domaines distincts :



Qualité du lait



Traçabilité



Salubrité des aliments



Biosécurité



Bien-être animal



Environnement

## Statistiques sur proAction pour 2024

5 050

validations à la ferme ont été réalisées

4 692

producteurs laitiers canadiens ont réalisé leur propre examen proAction et ont transmis l'information aux PLC dans le cadre d'un processus d'autodéclaration

9 082

producteurs accrédités

99,7 %\*

des fermes sont accréditées à proAction, ce qui démontre leur engagement envers le programme

Agents de validation

42

agents de validation actifs

Évaluateurs de bovins

36

évaluateurs de bovins actifs

4 736

évaluations de bovins réalisées à la ferme

\* Le 0,3 % restant est attribuable aux nouvelles fermes qui sont en train de mettre en œuvre les exigences de proAction, ou aux fermes existantes qui mettent présentement leurs pratiques à jour et font état de leurs mesures correctives afin de se conformer aux exigences de proAction.



**proAction**<sup>MD</sup>

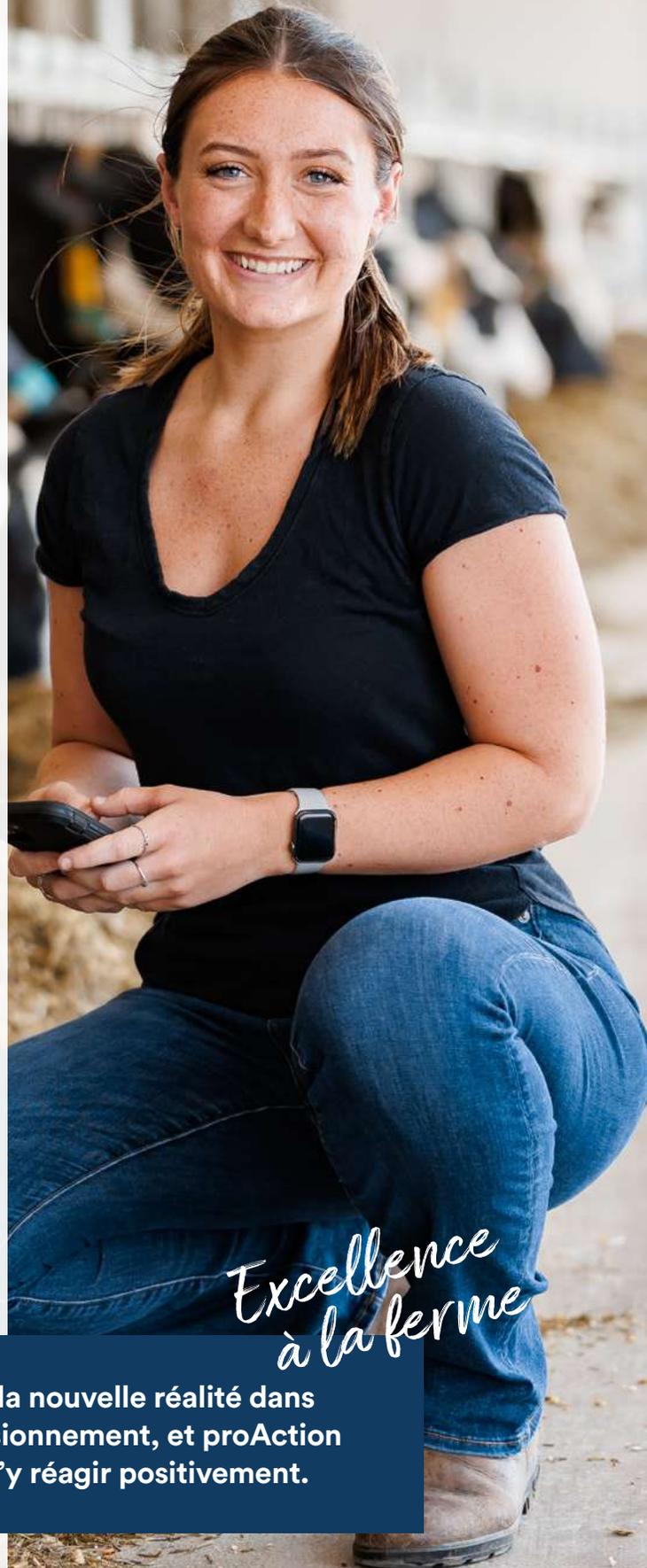
## Pourquoi proAction?

### Démontrer la valeur et l'impact du programme proAction pour les producteurs laitiers canadiens

Les attentes à l'égard de l'industrie laitière canadienne évoluent à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement : des producteurs au public, en passant par les transformateurs et les détaillants. Les grandes marques cherchent à incarner les valeurs des consommateurs, tout en faisant face aux problèmes et aux risques d'atteinte à la réputation pour leur entreprise. Le « triple résultat » (personnes, profit et planète) est devenu un moteur principal de l'industrie alimentaire, et les entreprises veulent des garanties pour appuyer leurs efforts. La façon dont les producteurs produisent du lait et s'occupent des vaches, des fermes et de leur personnel évolue également rapidement. Si l'on ajoute à cela une concurrence accrue pour l'espace sur les étagères, le changement est la nouvelle réalité dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

proAction offre à l'industrie la possibilité de réagir positivement au changement. Il lui permet de définir le lait canadien et de le différencier de ses concurrents en offrant le même niveau d'assurance de la qualité à la grandeur du pays. Les programmes d'assurance de la qualité ne sont plus un « atout » dans le secteur de la production animale, ils sont devenus indispensables. Les producteurs laitiers canadiens sont bien préparés, car ils appliquent les normes strictes de proAction depuis plusieurs années. Leur effort collectif représente le fondement de l'industrie laitière canadienne et est ce qui donne tout son sens au logo de la vache bleue.

proAction est reconnu par d'autres organisations en tant que programme respecté, pertinent et significatif. En décembre 2023, les PLC ont conservé la reconnaissance de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui a ainsi confirmé que le volet Salubrité des aliments continue d'être techniquement fiable, et que le système d'accréditation global, qui est à la base de tous les volets, continue d'« être mis en œuvre de manière efficace, tout en répondant aux exigences du gouvernement ». De plus, les PLC détiennent encore la reconnaissance du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage pour le volet Bien-être animal (CNSAE).



*Excellence  
à la ferme*

**Le changement est la nouvelle réalité dans la chaîne d'approvisionnement, et proAction offre la possibilité d'y réagir positivement.**

## Quel est l'impact de proAction sur les producteurs et l'industrie laitière?

- 1 Atténuation des risques et protection du marché.**

proAction garantit à l'industrie que les producteurs disposent d'un moyen de faire face aux situations actuelles, nouvelles ou inattendues si elles surviennent. Le programme démontre la volonté de l'industrie de respecter les normes, tout en assurant la reddition de comptes entre les parties prenantes et en continuant à viser l'amélioration continue. proAction donne l'assurance aux consommateurs et aux clients que les producteurs laitiers canadiens répondent aux attentes et que des plans sont en place pour remédier aux situations qui ne cadrent pas avec les normes. À cet égard, les normes vont bien au-delà de la réglementation de base pour donner une assurance dans les six volets du programme : Qualité du lait, Salubrité des aliments, Bien-être animal, Traçabilité, Biosécurité et Environnement.
- 2 Marketing et accès aux marchés.** Le logo de la vache bleue Lait de qualité est l'une des certifications les plus reconnues et les plus dignes de confiance au Canada. La publicité est réglementée au Canada, ce qui signifie que toute allégation contenue dans des publicités ou promotions doit être étayée par des preuves. proAction permet de prouver que les affirmations relatives aux normes dans les publicités des PLC sont véridiques.
- 3 Gestion à la ferme.** proAction est conçu pour aider les producteurs à gérer les risques et à viser l'amélioration continue. La mise en œuvre des exigences devrait aider à réduire les erreurs, à améliorer la santé et le bien-être des animaux, à encourager les pratiques environnementales bénéfiques et à renforcer la communication et un rendement constant au sein du personnel de la ferme.



## Écoutez les balados DFC|PLC : Paths to On-Farm Excellence

Les PLC ont créé la chaîne de balados [*Chemins vers l'excellence à la ferme*], qui propose environ 60 balados en français et en anglais mettant en vedette des producteurs, des experts, des chercheurs et des partenaires de l'industrie qui discutent de sujets importants liés à la recherche actuelle, au bien-être animal, à la durabilité environnementale, à la santé des animaux et plus encore.

Écoutez les épisodes sur les services de balados habituels en cherchant « DFC PLC » ou en balayant le code QR.



Apple



Soundcloud



Spotify





## Faire connaître notre promesse

### Le logo de la vache bleue Lait de qualité des PLC : symbole d'excellence laitière

proAction est l'un des fondements des campagnes de marketing des PLC, car il prouve que les normes derrière le logo de la vache bleue Lait de qualité sont appliquées dans les fermes. Le logo est un atout fort et puissant pour les PLC et l'industrie laitière, mais sa force repose sur les piliers de proAction : un engagement à l'égard de la salubrité des aliments, du bien-être animal et de la durabilité. En 2024, pour la première fois, les campagnes des PLC ont été directement axées sur proAction et les valeurs que le programme représente. Nous avons parlé du programme aux consommateurs à travers des témoignages de vrais producteurs laitiers, et en mettant en lumière tout le travail qu'accomplissent les producteurs jour après jour pour nourrir la population canadienne.

### Chaque ferme laitière canadienne a un plan environnemental

Au cours de l'été, la campagne des PLC « Chaque ferme laitière a son plan environnemental » a mis en lumière que tous les producteurs laitiers ont un plan environnemental personnalisé et qu'ils s'appuient aussi sur les 57 pratiques environnementales de proAction, montrant ainsi que les producteurs laitiers canadiens s'imposent des normes élevées. Le message a trouvé un écho auprès de la population canadienne et a atteint 14,4 millions de consommateurs. Pour sa part, le logo de la vache bleue Lait de qualité a atteint un niveau record en septembre : 90 % des consommateurs le reconnaissent.

Regardez les vidéos de la campagne « Chaque ferme laitière canadienne a un plan environnemental » [ici](#) :



[youtu.be/6xJKiitNGY0](https://youtu.be/6xJKiitNGY0)



[youtu.be/rhxm6oBpCI8](https://youtu.be/rhxm6oBpCI8)

Notre message a trouvé un écho auprès des Canadiens,

**14,4 M**  
consommateurs touchés

**90 %**  
notoriété





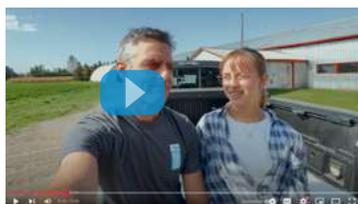
## C'est dans tout ce qu'on fait

La campagne de marketing de l'automne des PLC, « C'est dans tout ce qu'on fait », portait spécifiquement sur proAction et mettait en valeur les six volets du programme. Les messages clés rappelaient que tous les producteurs laitiers canadiens respectent les 82 exigences de proAction pour produire des aliments sains et de grande qualité qui adhèrent aux meilleures pratiques en matière de salubrité des aliments, de bien-être animal et de durabilité. Afin de protéger et de promouvoir les intérêts des producteurs laitiers, cette campagne a mis de l'avant auprès des consommateurs et des parties prenantes que les producteurs sont crédibles, dignes de confiance et pertinents.

### Regardez les vidéos de la campagne « C'est dans tout ce qu'on fait » ici :



[youtu.be/Avgo3UBPhx8](https://youtu.be/Avgo3UBPhx8)

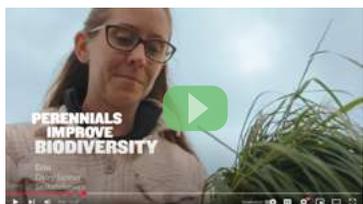


[youtu.be/PEcMc775JYI](https://youtu.be/PEcMc775JYI)

## Je fais ça

Par ailleurs, la campagne sur l'agriculture régénératrice de l'année passée, intitulée « Je fais ça », s'est distinguée en octobre 2024 en remportant le Trophée « Yves Boutonnat International Milk Promotion » décerné par le groupe International Milk Promotion pour les meilleures campagnes publicitaires génériques dans les domaines clés de l'innovation, du nutrimarketing et de la communication marketing. Cette campagne s'appuyait sur le succès de la campagne primée des PLC « Carboneutres d'ici 2050 – On est partants » en montrant aux consommateurs les pratiques d'agriculture régénératrice que les producteurs mettent en œuvre en vertu du volet Environnement de proAction pour aider le secteur à progresser vers ses cibles de durabilité.

### Regardez les vidéos de la campagne « Je fais ça » ici :



[youtu.be/3xD2PKZ0sBE](https://youtu.be/3xD2PKZ0sBE)



[youtu.be/n-TSXj05hdU](https://youtu.be/n-TSXj05hdU)

## Sensibiliser les consommateurs

Bien que le logo de proAction n'apparaisse pas dans toutes les publicités des PLC, le programme est à la base du message. Par exemple, la section « Demandez aux experts » et la section des recettes du site Web des PLC présentent en rotation aux consommateurs divers messages clés en lien avec l'environnement, le bien-être animal, les normes, la nutrition et proAction. En 2024, la section des recettes a accumulé 2,6 millions de pages vues, et 60 % des visiteurs ont été exposés aux messages. Les PLC ont également intégré ces messages dans leur site sur la nutrition, MonAlimentation.ca, qui a reçu plus de 60 000 visites en 2024.

Afin de mieux faire comprendre les pratiques entourant la production laitière et de contrer plusieurs idées fausses, les PLC ont organisé 13 visites virtuelles de fermes auxquelles ont participé plus de 1 000 étudiants du premier cycle universitaire en science de la nutrition, en agriculture et en développement durable. Ces visites ont pour but de les renseigner sur des sujets importants, comme le bien-être animal, les pratiques environnementales et les normes, et un segment entier est consacré à proAction.

**Notre message  
a trouvé un écho  
auprès des Canadiens**

**2,6 M** vues de pages  
Web en 2024

**60 %** exposition à  
notre campagne  
'Saviez-vous?'

**60 000** visiteurs



ICI POUR  
DEMAIN

## Des partenariats pour un avenir durable

Le programme de partenariats « Ici pour demain » appuie un éventail de projets innovateurs en matière de durabilité, qui sont menés par des partenaires dans l'ensemble du pays. Les PLC consolident ainsi l'engagement de longue date du secteur laitier en faveur de la saine gestion environnementale et des pratiques agricoles responsables.



### ALUS



ALUS, un organisme environnemental qui repense l'aménagement des terres, a collaboré avec les PLC pour créer des zones de séquestration du carbone résilientes et propices pour la nature dans des fermes laitières à travers le Canada. En 2023-2024, les PLC ont investi dans le projet pilote « New Acre » d'ALUS en vue d'étendre l'application de solutions agricoles naturelles dans des fermes laitières de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. Ce partenariat aide les communautés rurales à relever des défis environnementaux locaux, tout en soutenant les efforts déployés par le secteur laitier visant la carboneutralité d'ici 2050.

### Canards Illimités Canada



Les PLC ont uni leurs efforts à ceux de Canards Illimités Canada pour lancer cinq projets de conversion fourragère au printemps 2024 et quatre nouveaux projets de blé d'hiver à l'automne 2024 dans des fermes laitières au Manitoba. À cela s'ajoutent des programmes de conversion fourragère sur plusieurs sites, y compris de nouvelles plantations de foin et l'ensemencement de gazon. En Alberta, du blé d'hiver planté dans le cadre de deux projets à l'automne 2023 a été récolté, et deux nouveaux projets de céréales d'hiver sont en cours. En Ontario, la construction pour un projet de restauration de zones humides a commencé une fois le concept final du projet terminé. Pendant l'année 2024, 410 acres de céréales d'hiver ont été plantés, ainsi que 452,06 acres de fourrage.

### AgriRÉCUP



Les producteurs laitiers canadiens ont recyclé plus de 664 000 kg de plastiques agricoles depuis le début du partenariat avec AgriRÉCUP.

**664 000 kg**

de matériaux agricoles  
ont été recyclés grâce  
au partenariat AgriRÉCUP.



### Résultats des projets en partenariat avec Canards Illimités

**1 175,65** acres

de zones humides  
restaurées en trois ans  
de partenariat, dont

**129,38**

acres en 2024.





## Arbres Canada

En 2024, les PLC et Arbres Canada ont annoncé un projet de plantation d'arbres dans des fermes laitières au pays.

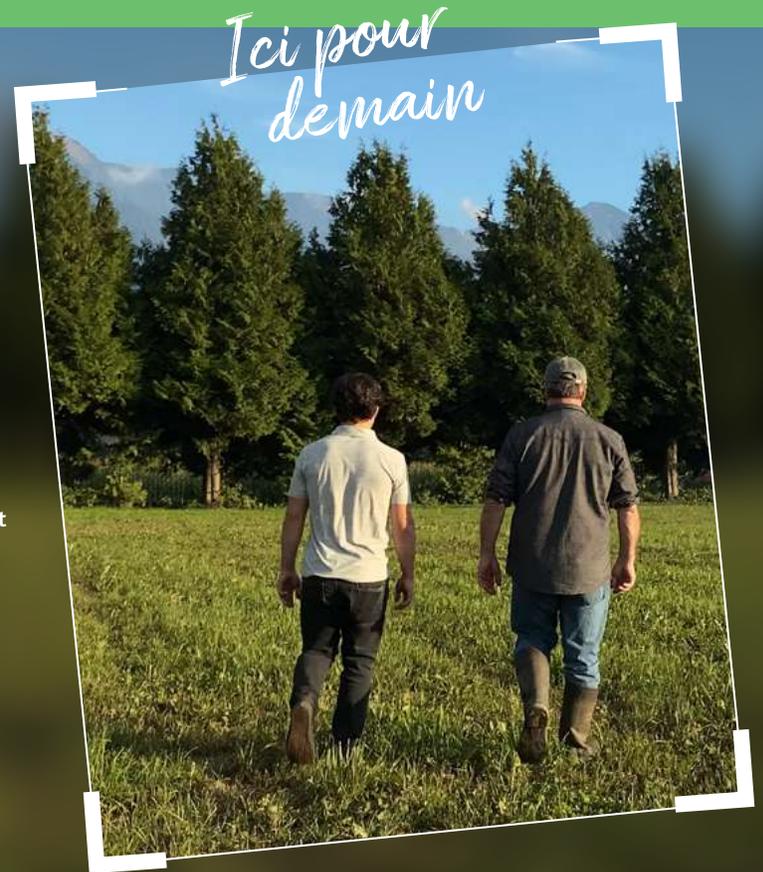
Le programme offre un soutien technique et des ressources régionales aux fermes laitières qui souhaitent faire des plantations massives de semis. La plantation d'arbres dans les fermes peut contribuer à protéger les sols, en plus d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que l'habitat de la faune.

### Ça vous intéresse?

Les producteurs qui souhaitent savoir s'ils sont admissibles à un projet de plantation d'arbres peuvent communiquer avec Arbres Canada dès aujourd'hui : [CLittle@treecanada.ca](mailto:CLittle@treecanada.ca).

# 6 570

arbres plantés  
sur des fermes laitières  
en 2024.



## Programme d'incitatifs aux pratiques durables en production laitière de FAC

Les PLC ont renouvelé leur partenariat avec Financement agricole Canada (FAC) et Lactanet afin d'offrir de nouveau cette année le Programme d'incitatifs aux pratiques durables en production laitière aux clients admissibles de FAC. Les critères d'admissibilité sont une combinaison d'indicateurs de durabilité du troupeau et des résultats du *Questionnaire environnemental* de proAction.

Le montant de l'incitatif est calculé selon une proportion des prêts de FAC du client et, pour la première fois en 2024, les demandeurs sélectionnés étaient admissibles à des incitatifs supplémentaires offerts par Starbucks Canada.

En avril 2024, les PLC et Starbucks Canada ont lancé une nouvelle collaboration pour contribuer à améliorer la durabilité dans le secteur laitier, et Starbucks Canada s'est engagée à offrir du financement pour soutenir les efforts de durabilité déployés par les producteurs laitiers canadiens.

Le partenariat comprenait trois projets, l'un d'eux étant la collaboration avec FAC et Lactanet pour le Programme d'incitatifs aux pratiques durables en production laitière de FAC. Starbucks a fourni un financement supplémentaire dans deux nouvelles catégories, « Producteurs les plus performants » et « Producteurs s'étant le plus améliorés », afin de saluer les succès des producteurs laitiers canadiens en matière de durabilité.

Le programme de 2024 s'est terminé à la fin décembre. Les résultats fournis par FAC sont les suivants :

**197** producteurs laitiers canadiens ayant accédé au Programme d'incitatifs aux pratiques durables

**33 %** plus de fermes ayant reçu des incitatifs par rapport à 2023



Un grand nombre de producteurs participants ont également reçu un ou plusieurs incitatifs de Starbucks



Montant total versé dans le cadre du programme =

**651 800 \$**





Vers la  
durabilité

## Travailler à un avenir plus durable

Les producteurs laitiers sont naturellement engagés envers la durabilité et l'environnement. Le développement de projets, les partenariats et la recherche continuent d'être le moteur des efforts de durabilité. Voici une sélection d'initiatives qui contribuent aux efforts de durabilité des PLC.

### Comité sur la durabilité

Le conseil d'administration des PLC a approuvé la création d'un nouveau Comité sur la durabilité en octobre 2024, en remplacement de l'ancien Groupe de travail sur la durabilité. Le nouveau comité comprend un représentant des producteurs de chaque région du Canada et un membre du conseil d'administration des PLC, qui assume la présidence. Du personnel des PLC et des provinces y siège également en tant que membres non-votants. Le Comité sur la durabilité a pour mission de favoriser, à l'échelle nationale, la coordination et la collaboration pour tout ce qui concerne la durabilité de l'industrie laitière, en maintenant le cap sur l'objectif des PLC : la carboneutralité d'ici 2050.

### Alliance pour la durabilité

La haute direction des PLC et l'Association des transformateurs laitiers du Canada (ATLC) ont proposé un modèle de gouvernance pour l'Alliance canadienne pour la durabilité laitière (ACDL). L'objectif de l'ACDL sera d'élaborer une approche unifiée, et de faire progresser, de mesurer et de communiquer l'amélioration continue réalisée par la chaîne de valeur laitière en matière de durabilité environnementale.

Les PLC et l'ATLC ont tous deux demandé l'avis de leurs membres sur la proposition et prévoient de l'adapter en conséquence, puis d'aller de l'avant en 2025.

### Les PLC appuient la Déclaration de Paris pour un secteur laitier durable de la FIL

Les PLC ont été fiers d'appuyer la Déclaration de Paris pour un secteur laitier durable de la Fédération internationale du lait (FIL), signée dans le cadre du Sommet mondial du lait de la FIL, qui s'est tenu à Paris, en France, en octobre 2024.

La Déclaration, signée par la FIL et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, avec le soutien des PLC, vise à renforcer nos engagements en faveur d'une transformation durable du secteur laitier. Elle souligne le rôle essentiel des produits laitiers dans les systèmes alimentaires durables d'un point de vue socio-économique, environnemental et de santé publique, tout en appelant la communauté internationale à adopter des pratiques durables adaptées aux besoins locaux. Le président des PLC, David Wiens, présent lors de la signature de la Déclaration de Paris pour un secteur laitier durable, a salué les producteurs laitiers canadiens pour leurs progrès et a souligné l'importance de collaborer avec la communauté laitière mondiale pour atteindre des objectifs de durabilité communs.

### 3-NOP

En 2024, l'ACIA a annoncé l'approbation du 3-nitrooxypropanol (3-NOP) en tant que nouvel ingrédient destiné aux aliments pour animaux visant à réduire les émissions de méthane des bovins. Bien qu'aucune ferme canadienne n'ait encore adopté le produit, les PLC sont heureux que la réglementation autorise maintenant des ingrédients innovants associés à des allégations environnementales qui peuvent contribuer à améliorer la capacité du secteur laitier à atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2050.



## Mesurer le succès

### Projet pilote sur l'outil *Cool Farm Tool* pour mesurer les émissions de GES à la ferme

L'industrie laitière canadienne vise la carboneutralité d'ici 2050 et, dans cette optique, les PLC ont lancé un projet pilote pour tester l'outil *Cool Farm Tool*, un calculateur d'émissions de GES à la ferme. Le projet est conçu pour déterminer si *Cool Farm Tool* est un calculateur de la durabilité convivial et précis pour les producteurs laitiers canadiens.

Le but de *Cool Farm Tool* est d'aider les producteurs à mesurer l'empreinte carbone de leur ferme, à comprendre l'impact de leur ferme sur l'environnement et à cibler des pratiques bénéfiques pour réduire les émissions.

#### Projet pilote à la ferme

Les PLC ont lancé le projet pilote en 2024, en collaboration avec les associations provinciales, qui ont recruté plus de 40 producteurs volontaires ainsi que des conseillers *Cool Farm Tool* dans chaque région pour offrir de l'assistance technique. Actuellement, les conseillers travaillent avec les producteurs pour collecter des données, évaluer les émissions de GES et créer des plans de continuité pour favoriser le progrès.

#### Prochaines étapes >>

Les PLC évalueront les résultats agrégés issus des analyses réalisées avec *Cool Farm Tool*, demanderont l'avis des participants et examineront les résultats du projet pilote. L'objectif final est de disposer, à l'échelle nationale, d'un outil ou d'une série d'outils pour mesurer les GES à la ferme que les producteurs pourront utiliser pour évaluer les progrès accomplis vers l'objectif collectif de carboneutralité.



## Financer l'avenir

En 2024, les PLC ont obtenu un investissement de plus de

**8,5 M\$** sur 5 ans

d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour deux projets suivants qui continueront d'appuyer les producteurs laitiers.

## Durabilité et proAction

Les PLC ont obtenu un financement qui pourrait atteindre

**5 M\$** sur 5 ans

pour renforcer la durabilité et la confiance du public envers l'industrie laitière en s'appuyant sur le programme d'assurance qualité proAction et en soutenant l'objectif ambitieux des PLC de travailler collectivement vers la carboneutralité d'ici 2050.

## Traçabilité et TracéLaitier

Les PLC recevront également jusqu'à

**3 572 786 \$** sur 5 ans

pour bonifier des outils existants et renforcer TracéLaitier et le volet Traçabilité de proAction afin de protéger et d'améliorer la santé animale, la confiance du public et la durabilité.

Les PLC sont très reconnaissants de l'important appui offert par le gouvernement du Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.



# Maintenir le progrès

## 2024 : les volets en bref

L'un des principes à la base de tous les volets de proAction est l'amélioration continue. proAction continue d'évoluer pour intégrer de nouvelles pratiques qui reflètent les dernières recherches et avancées technologiques, tout en cherchant des occasions de simplifier le programme. Voici un résumé des progrès réalisés dans chacun des volets en 2024.

### Salubrité des aliments



- La mise à jour du *Règlement sur les aliments du bétail* a été publiée dans la partie II de la *Gazette du Canada* (CGII) le 3 juillet 2024. Les PLC évaluent actuellement l'impact sur proAction.
- Le Comité technique sur la salubrité des aliments a collaboré avec le Comité technique sur le bien-être animal pour mettre à jour trois exigences de salubrité des aliments qui sont affectées par la révision du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers*.
- Le Comité a examiné les possibilités de simplifier les exigences et a présenté des recommandations au Comité proAction.
- Le Comité technique sur la salubrité des aliments a également collaboré avec le Comité technique sur la biosécurité pour discuter du recours et de la résistance aux antimicrobiens.

### Bien-être animal



- Le Comité technique sur le bien-être animal a discuté longuement des exigences relatives à l'évaluation des bovins et des possibilités d'améliorations.
- Les PLC ont prolongé le contrat avec Holstein Canada pour les services d'évaluation des bovins jusqu'à la fin de 2026.
- En vue d'un projet pilote à la ferme, le Comité technique sur le bien-être animal a rédigé les exigences préliminaires visant à harmoniser proAction au Code de pratiques.

### Traçabilité



- Le Comité technique sur la traçabilité a reçu et examiné le rapport « Ce que nous avons entendu » de l'ACIA sur la partie XV du *Règlement sur la santé des animaux* et a soumis des commentaires additionnels pour faire part de ses préoccupations.
- Le Comité a travaillé avec TracéLaitier sur le projet de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable en vue d'explorer une possible équivalence et d'autres opportunités.

### Biosécurité



- Le Comité technique sur la biosécurité a étudié des options qui permettraient de simplifier ou d'épurer le *Questionnaire d'évaluation des risques* pour la biosécurité.
- Le Comité a travaillé avec le Comité technique sur le bien-être animal pour mettre à jour deux exigences de biosécurité affectées par le Code de pratiques.
- Le Comité a également travaillé avec le Comité technique sur la salubrité des aliments pour discuter du recours et de la résistance aux antimicrobiens.

### Environnement



- Le Comité technique sur l'environnement a continué de travailler à améliorer le *Questionnaire environnemental* et l'évaluation associée en collaborant avec l'équipe de durabilité des PLC et des partenaires de l'industrie.
- Les résultats du Questionnaire environnemental continuent d'être analysés afin de renforcer et de mieux comprendre les pratiques les plus courantes dans les fermes laitières canadiennes et de cibler des aspects à améliorer.





## Consolider les fondements de la traçabilité

### Quatre années de collecte de données!

Depuis le lancement de TracéLaitier, en 2020, les producteurs laitiers et les intervenants affiliés du secteur consolident les fondements du programme national de traçabilité des bovins laitiers afin qu'il soit toujours prêt à protéger le troupeau laitier canadien. Au Québec, SimpliTRACE administre les mêmes services pour les producteurs depuis des décennies.

En 2024, les projets de TracéLaitier étaient axés sur la collaboration avec les PLC et les partenaires de l'industrie, en particulier Santé animale Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les bureaux des vétérinaires en chef des provinces afin de faciliter la surveillance de la santé animale et la gestion des maladies.

Après quatre années de collecte de données de traçabilité, TracéLaitier a évolué. L'équipe s'affaire maintenant à vérifier que les données sont complètes et exactes, et se concentre sur d'autres aspects de la traçabilité qui pourraient apporter de la valeur. TracéLaitier a commencé à bonifier l'infrastructure actuelle de sa base de données de traçabilité pour fournir des mesures, et assurer l'intégrité et l'exactitude des données. TracéLaitier incorpore également des outils qui aideront à relier les parties prenantes de l'industrie et à offrir des avantages à l'ensemble de la chaîne de valeur laitière. L'équipe du service à la clientèle de TracéLaitier a travaillé assidûment pour identifier les incohérences potentielles dans les données et vérifier les informations. Ces projets contribueront à boucler la boucle de la traçabilité et à suivre les déplacements des animaux tout au long de leur vie dans la chaîne de valeur.



## Déclarations à TracéLaitier : 2024 en bref

**650 626**  
événements de pose initiale d'identifiants ont été déclarés, assurant une traçabilité complète de la naissance au décès.

Près de  
**217 000**  
événements de sortie ont été déclarés sur une base volontaire, conformément aux meilleures pratiques.

Les rémissions dues à des pertes d'identifiants ont diminué de  
**56 %**  
par rapport à 2020.

Nombre total d'événements déclarés pendant l'année :  
**1 345 645**

Service à la clientèle : **9 500**  
appels de clients

**6 400**  
courriels reçus

**72 536**  
événements déclarés



## L'excellence se poursuit

Conformément à l'objectif d'amélioration continue du programme, deux domaines ont été ciblés en 2024 pour assurer la mise en œuvre d'un programme d'assurance qualité rigoureux : la conclusion d'un audit par un tiers et un travail intensif pour intégrer le Code de pratiques révisé dans le volet Bien-être animal.

### Audit par un tiers

Le projet d'audit par un tiers, d'une durée de trois ans, s'est achevé en 2024. Le projet comprenait des audits des PLC, de tous les offices provinciaux et d'un échantillon d'agents de validation de partout au pays, ainsi que des vérifications informatiques. Il a permis de faire des apprentissages et de déterminer des aspects à améliorer pour renforcer la crédibilité et la rigueur des opérations du programme. Le Comité proAction a reconnu la valeur du projet d'audit, et les PLC ont décidé de maintenir les audits par un tiers en 2025. L'équipe s'affaire actuellement à concevoir une approche d'audit à plus long terme.

### La reconnaissance du programme par les organisations suivantes a été maintenue :

➤ L'Agence canadienne d'inspection des aliments pour le volet Salubrité des aliments et la mise en œuvre de proAction



➤ Le CNSAE pour le volet Bien-être animal



➤ Unilever pour la conformité du lait canadien au Code d'agriculture durable d'Unilever



## Code de pratiques pour le bien-être animal

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers révisé a été publié le 30 mars 2023.

Élaboré conformément au processus du CNSAE, le Code de pratiques révisé a nécessité une vaste collaboration avec l'industrie, une consultation publique, ainsi que la mise sur pied d'un Comité du code et d'un Comité scientifique. Depuis sa publication, les PLC et les comités de proAction travaillent assidûment à l'intégration des nouvelles exigences dans le programme proAction.

Tout au long de 2024, le Comité technique sur le bien-être animal a discuté des nouvelles exigences lors de deux réunions en personne et de 13 réunions virtuelles qui ont totalisé plus de 100 heures de réunion. Le Comité technique sur la salubrité des aliments et le Comité technique sur la biosécurité se sont également réunis pour discuter des changements à apporter aux exigences de leur volet respectif. Par la suite, les PLC ont combiné les résultats de toutes ces discussions pour élaborer un manuel de référence pour les producteurs, un protocole de validation ainsi que d'autres documents connexes.

En raison du volume et de la complexité des changements, le Comité proAction a estimé qu'il était essentiel de réaliser un projet pilote complet à la ferme pour assurer la réussite de la mise en œuvre, entre autres pour vérifier que les exigences sont claires, que les validations sont uniformes et que les producteurs canadiens adhèrent aux nouvelles exigences. Cette décision a eu un impact sur les délais de mise en œuvre, car un projet pilote nécessite du temps. Les PLC prévoient donc implanter l'ensemble des nouvelles exigences en avril 2027.

En collaboration avec les organisations provinciales, les PLC ont lancé le projet pilote dans les fermes en décembre 2024. Celui-ci se poursuivra jusqu'au printemps 2025. Les PLC solliciteront les commentaires des producteurs, du personnel des provinces, des agents de validation et des médecins vétérinaires. Pour leur part, les comités de proAction évalueront les résultats et détermineront si des révisions doivent être apportées.

Les PLC ont confiance qu'une mise en œuvre en avril 2027 des nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers révisé offrira les meilleures chances de réussite et sera bénéfique pour les producteurs, l'industrie laitière canadienne et les consommateurs.

# Protéger les fermes laitières canadiennes contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

La biosécurité et la traçabilité sont importantes pour protéger les fermes contre les maladies infectieuses.



## Biosécurité à la ferme

Avec l'émergence de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), une nouvelle maladie ayant affecté les bovins laitiers aux États-Unis en 2024, les mesures de biosécurité renforcées dans les fermes laitières sont devenues plus importantes et pertinentes que jamais. Le volet Biosécurité de proAction aide les producteurs à commencer à se préparer et à protéger la santé de leur troupeau en mettant en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques pour prévenir l'introduction et la propagation des maladies dans les troupeaux laitiers canadiens. Ce volet aide les producteurs à travailler avec les médecins vétérinaires pour gérer les risques et faciliter la prévention et le contrôle des maladies. À cet égard, les PLC ont créé pour les producteurs une série de ressources spécifiques à l'IAHP visant à éviter l'introduction la maladie dans les fermes laitières canadiennes. Des ressources sur l'IAHP sont disponibles à [producteurslaitiersducanada.ca/fr/ressources-producteurs/IAHP](https://producteurslaitiersducanada.ca/fr/ressources-producteurs/IAHP).

## TracéLaitier et proAction : aider les producteurs à travailler ensemble pour prévenir et gérer les risques à la ferme

Les producteurs laitiers ont mis en place des systèmes efficaces pour atténuer les risques pour la santé animale et humaine. Au Canada, le secteur laitier dispose de deux outils performants : des bases de données de traçabilité robustes et le programme proAction des PLC.



Le secteur laitier canadien dispose de deux outils performants pour atténuer les risques pour la santé animale et humaine : une traçabilité robuste et le programme proAction des PLC.

Si ces outils sont aussi efficaces, c'est grâce à l'excellent travail des producteurs, qui déclarent les événements dans la base de données de traçabilité et mettent en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques pour favoriser la biosécurité. Les liens que les producteurs laitiers ont tissés entre eux faciliteront le traçage et la gestion en cas d'éclosion de maladie.

## Aider les producteurs laitiers canadiens en misant sur la traçabilité

En combinaison avec le volet Traçabilité de proAction, TracéLaitier, la base de données nationale de traçabilité des bovins pour les producteurs laitiers à l'extérieur du Québec, et SimpliTRACE, la base de données au Québec, permettent de déterminer plus facilement les emplacements passés et actuels d'un animal, ce qui aide l'industrie à réagir rapidement en cas d'urgence liée à une maladie émergente. Grâce au volet Traçabilité de proAction, les producteurs laitiers identifiaient déjà rigoureusement leurs animaux et ils déclaraient les entrées, les importations, les exportations, les poses initiales d'identifiants et leurs retraits, ce qui a permis à TracéLaitier de connaître du succès à l'échelle nationale, tout comme le programme SimpliTRACE, en place au Québec depuis des décennies.

Grâce à deux volets de proAction – Traçabilité, en partenariat avec TracéLaitier et SimpliTRACE, et Biosécurité – les producteurs peuvent réduire le risque d'introduction de maladies dans leurs troupeaux.



# Analyse du cycle de vie

Les PLC commandent une analyse du cycle de vie (ACV) de la production laitière canadienne tous les cinq ans depuis 2011. L'ACV mesure l'impact environnemental de la production d'un litre de lait selon trois indicateurs – l'empreinte carbone, l'utilisation des terres et la consommation d'eau – de l'étape de la production des intrants agricoles jusqu'au transport du lait vers le transformateur. Les données de cette dernière ACV (2021) précèdent l'annonce des PLC d'un engagement sectoriel de travailler vers la carboneutralité d'ici 2050.

Les résultats de l'ACV montrent que l'empreinte carbone du secteur diminue de façon générale – en 2021, elle était de 9 % inférieure à celle de 2011 – la proportion totale des émissions de GES provenant de la gestion du fumier a augmenté en raison de changements apportés aux systèmes de gestion du fumier. Il s'agit d'un domaine à prioriser pour réduire les émissions à l'avenir.

Au Canada, l'utilisation de l'irrigation varie considérablement selon les régions et les climats et est plus répandue dans les régions de l'Ouest. De plus, les volumes d'irrigation ont augmenté en raison de plus faibles précipitations et des sécheresses qu'il n'y avait pas lors des périodes étudiées dans les ACV précédentes.

Bien que des progrès continuent d'être réalisés dans plusieurs domaines, il est important de noter que les progrès sont généralement dynamiques plutôt que linéaires lorsqu'on travaille avec des êtres vivants et la nature, particulièrement si l'on tient compte des impacts accrus des changements climatiques.

## Regard vers l'avenir

Les résultats de l'ACV 2021 fournissent des données importantes qui serviront à orienter et à renforcer la *Stratégie de carboneutralité* et le *Guide des pratiques de gestion bénéfiques pour atténuer les émissions dans les fermes laitières* des PLC. Pour continuer à progresser vers l'objectif de carboneutralité, les producteurs laitiers pourront améliorer la génétique de leur troupeau, maintenir la santé et le confort des animaux, optimiser la production des aliments pour animaux, favoriser la santé des sols et optimiser les stratégies de gestion du fumier. Les résultats de l'ACV permettront d'identifier les pratiques les plus efficaces que les producteurs laitiers pourront adopter, avec l'appui des PLC et de l'industrie laitière canadienne, pour réduire davantage les émissions de GES et améliorer la durabilité environnementale de la production laitière.

**La production de lait représente environ 1 % des émissions totales de gaz à effet de serre du Canada.<sup>1</sup>**

**La production d'un litre de lait au Canada émet moins de la moitié des GES que la moyenne mondiale.<sup>2</sup>**



## Principales Conclusions

### ➤ Empreinte carbone

Les résultats de l'ACV montrent que l'empreinte carbone d'un litre de lait est généralement en baisse : en 2021, elle était

**-9 %**

**inférieure à celle de 2011.**



Puisque la production est plus efficace, les **émissions entériques** (les émissions de GES des bovins) ont diminué de

**-13 %**

**depuis 2011.**

Toutefois, la proportion des émissions de GES provenant de la gestion du fumier a augmenté, principalement en raison du passage de systèmes de gestion du fumier solide à des systèmes de gestion du fumier liquide.

### ➤ Utilisation des terres a diminué de

**-21 %**

**depuis 2011**

grâce à une hausse de l'efficacité dans l'ensemble de la production, dont l'efficacité alimentaire des vaches.



### ➤ Consommation d'eau

La part d'eau par litre de lait nécessaire au nettoyage de l'étable et à l'abreuvement des animaux a diminué de 18 % et de 27 %, respectivement, en 10 ans. Toutefois, la consommation totale d'eau a augmenté de 42 % en 2021, une hausse qui s'explique principalement par l'utilisation d'eau dans les champs, les problèmes de précipitations ayant entraîné une hausse des volumes d'irrigation.



Note : Il y a des différences de données et modèles dans diverses études à tenir en compte, mais ces comparaisons de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) aident à comprendre les tendances de performance dans les diverses régions du monde.

<sup>1</sup> Environnement et Changement climatique Canada (2023). Rapport d'inventaire national 1990-2021: Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada. [unfccc.int/fr/node/627151](https://unfccc.int/fr/node/627151)

<sup>2</sup> FAO (2019). Climate change and the global dairy cattle sector. [fao.org/3/CA2929EN/ca2929en.pdf](https://fao.org/3/CA2929EN/ca2929en.pdf)

# Un modèle d'affaire qui appuient les pratiques bénéfiques

## Créer un modèle d'affaires pour soutenir les pratiques durables à la ferme

Pour que l'industrie laitière canadienne poursuive son engagement à réduire les émissions de GES, à diminuer son empreinte carbone et à améliorer la durabilité des fermes laitières, les pratiques de gestion bénéfiques (PGB) durables adoptées pour faire progresser la stratégie de carboneutralité doivent être pratiques et réalisables dans les fermes.

C'est pourquoi les PLC explorent différents modèles d'affaires pour apporter un appui financier aux producteurs laitiers canadiens et les aider à adopter et mettre en œuvre des PGB durables qui contribueront à atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

### Deux projets en cours

Deux projets connexes dirigés par le Comité sur la durabilité des PLC ont commencé en 2024 et se poursuivront en 2025.

- **Élaborer un modèle d'affaires pour la Stratégie de carboneutralité**  
Ce projet consiste à élaborer et tester un modèle d'affaires extensible qui créera un cadre financier et opérationnel solide pour la mise en œuvre de pratiques durables dans les fermes laitières (avec des investissements des partenaires de l'industrie laitière).
- **Tester le modèle d'affaires à la ferme**  
Dans le cadre de ce projet, une ou plusieurs PGB issues du guide *Carboneutres d'ici 2050 : pratiques de gestion bénéfiques pour atténuer les émissions dans les fermes laitières* des PLC seront sélectionnées. L'objectif sera de tester et d'évaluer, d'une part, l'efficacité du modèle d'affaires et du processus de collecte des données nécessaires pour calculer les réductions d'émissions de GES et, d'autre part, la conformité aux exigences de la chaîne de valeur.

### Pourquoi élaborer un modèle d'affaires?

Le modèle d'affaires créera un cadre financier et opérationnel uniforme pour évaluer et mettre en œuvre plus facilement les PGB à la ferme.

Les données recueillies dans le cadre du projet aideront les producteurs laitiers canadiens à :

- Identifier et mettre en œuvre les PGB appropriées pour leur ferme en fonction de la faisabilité, du retour sur investissement et des contributions environnementales
- Collecter les données nécessaires au calcul des réductions d'émissions de GES
- Respecter les normes de durabilité de la chaîne de valeur

## Présenter au monde la perspective de l'industrie laitière canadienne

La seizième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP16), qui s'est tenue à Cali, en Colombie, du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024, était la première COP sur la biodiversité depuis l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (CMBKM). En 2023, où les PLC avaient envoyé une délégation pour la première fois. Avec 23 000 délégués de gouvernements, d'entreprises et de groupes environnementaux, la COP16 a été la plus grande COP sur la biodiversité à ce jour. La toute première Journée mondiale de l'alimentation, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a été un moment clé qui a permis de souligner le rôle des systèmes agroalimentaires dans la réalisation des cibles mondiales de biodiversité.

### Représentation de l'industrie laitière canadienne

Les PLC ont envoyé une déléguée à la COP16, et celle-ci a participé à une table ronde organisée par Canards Illimités Canada sur la conservation des terres et de l'eau. Les PLC ont souligné le rôle des producteurs laitiers dans la promotion de la biodiversité, la valeur des partenariats intersectoriels et la nécessité de disposer d'outils économiques, d'incitatifs financiers et d'indicateurs scientifiques qui cadrent avec les réalités de la ferme. En collaboration avec la Fédération canadienne de l'agriculture, les PLC ont mis en lumière les efforts déployés par les producteurs laitiers et le secteur agricole canadien en faveur de la biodiversité. Ils ont ainsi réitéré l'importance de faire entendre la voix des producteurs dans les discussions mondiales sur la biodiversité.

### Pourquoi c'est important :

Il est important que les producteurs laitiers canadiens soient représentés dans les discussions mondiales sur la biodiversité, car cette représentation permet de faire valoir, auprès des décideurs politiques, représentants du gouvernement, organisations environnementales, institutions financières et autres parties prenantes, que l'agriculture est un moteur essentiel de la biodiversité.

*L'agriculture et la biodiversité*



# Recherche et innovation

## Investir dans la recherche scientifique pour stimuler l'innovation dans le secteur laitier canadien

Les producteurs laitiers canadiens s'engagent à soutenir la recherche pour accroître l'efficacité et la durabilité des fermes, améliorer les pratiques relatives à la santé et au bien-être des animaux et renforcer le rôle des produits laitiers dans la nutrition et la santé humaines.

Les PLC investissent 2 M\$ par année dans la recherche sur la santé et la nutrition humaines et sur la production laitière, en plus d'administrer des programmes de recherche visant les domaines prioritaires d'investissement et les résultats ciblés de la Stratégie nationale de recherche laitière.

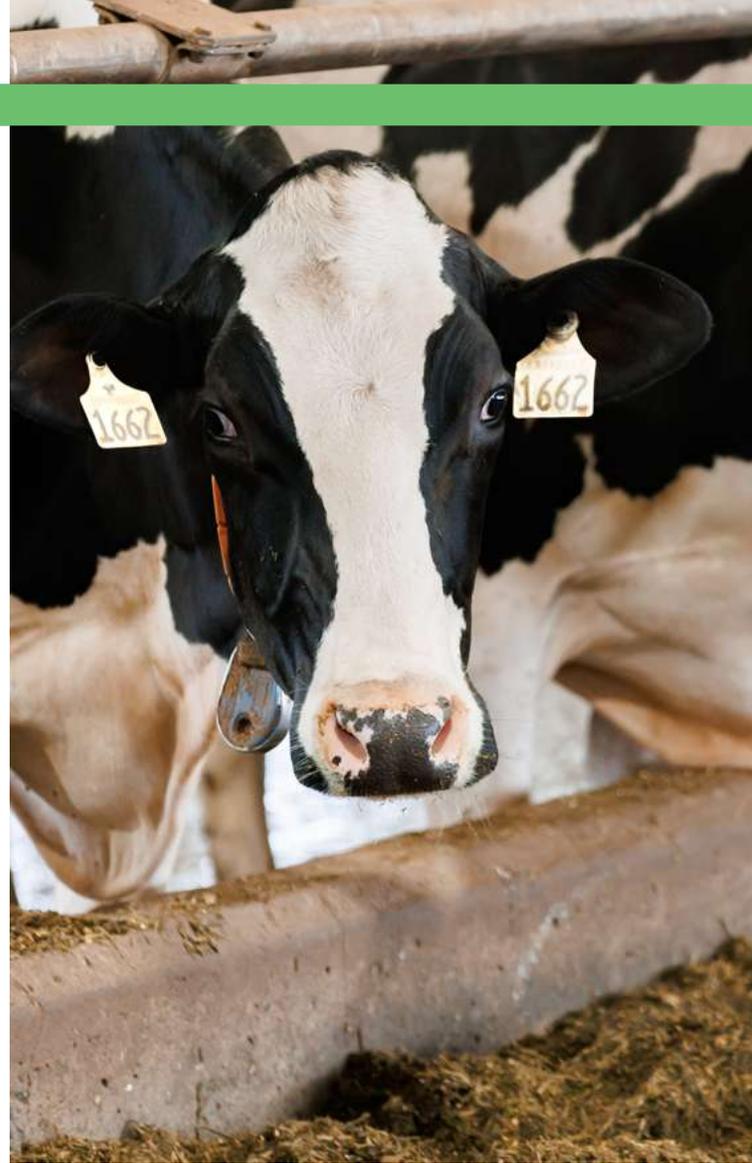
Apprenez-en plus sur la recherche des PLC à [producteurslaitiersducanada.ca/fr/recherche-laitiere](http://producteurslaitiersducanada.ca/fr/recherche-laitiere)

### Stratégie nationale de recherche laitière

La Stratégie nationale de recherche laitière (2022-2027) a été élaborée à l'issue de vastes consultations de l'industrie. Elle cible des priorités de recherche dans les trois domaines suivants : la durabilité des fermes laitières; la santé, les soins et le bien-être des animaux; et le rôle des produits laitiers dans la nutrition et la santé humaines. Les résultats de la recherche fournissent des données scientifiques qui permettent de produire des communications fondées sur les faits et qui sont à la base de programmes à la ferme comme proAction, de politiques et règlements, ainsi que d'activités de transfert des connaissances qui traduisent les résultats de la recherche en pratiques de production et de gestion améliorées dans les fermes.

### Grappe de recherche laitière 4

L'année 2024 a été la deuxième de la [Grappe de recherche laitière 4](#) pour un secteur laitier durable, qui durera jusqu'à mars 2028. Ce partenariat de 13 M\$ entre des partenaires de DairyGen (dont Semex, Holstein Canada et Lactanet), Novalait, les PLC et le gouvernement fédéral sera d'une durée de cinq ans et soutiendra des projets de recherche visant à améliorer la durabilité environnementale, économique et sociale du secteur laitier canadien. Les projets de la Grappe 4 visent principalement la réduction des GES et la séquestration de carbone, ainsi que le recours et la résistance aux antimicrobiens, la santé animale et l'amélioration génétique. Cette recherche jouera un rôle essentiel dans la poursuite de l'objectif de l'industrie laitière d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Tous les détails sur les activités de la Grappe de recherche laitière 4 sont disponibles dans le site Web des PLC.



### Faits saillants de la recherche 2024

Le rapport *Faits saillants de la recherche des Producteurs laitiers du Canada de 2024* présente un bilan de l'année, entre autres les investissements en recherche, les progrès et les développements relatifs à des projets en cours.

Le rapport de 2024 présente les faits saillants de la recherche en nutrition et santé humaines issus d'une sélection de projets, par exemple les effets protecteurs des produits laitiers sur le diabète de type 2, le rôle des produits laitiers dans la santé des os, et la modélisation du fardeau économique et sur la santé d'une faible consommation de produits laitiers.





# Diffusion des connaissances

## De l'information fondée sur la science pour les producteurs laitiers canadiens

Le Projet national de transfert des connaissances en production laitière, financé par les PLC et mis en œuvre par Lactanet, vise à accélérer la découverte et l'adoption des meilleures pratiques et innovations dans les fermes laitières canadiennes. L'objectif est de fournir, aux producteurs laitiers et aux intervenants de la ferme de partout au pays, un accès à de l'information scientifique gratuite, à des outils efficaces et à l'expertise de gens qualifiés.

Dans le cadre de ce projet, une série de webinaires sur la durabilité en trois parties a été organisée en mars 2024. Ces webinaires ont été conçus pour les producteurs laitiers qui souhaitent mieux comprendre la cible de carboneutralité du secteur laitier et les pratiques qu'ils peuvent mettre en œuvre pour réduire l'empreinte carbone de leur ferme. Deux autres webinaires ont également été organisés plus tard dans l'année : un pour les producteurs sur le logement et la régie des veaux, et un pour les conseillers du secteur laitier visant à répondre à des questions fréquentes sur le nouveau Code de pratiques. Tous les enregistrements sont accessibles dans le site temporaire du [Pôle laitier canadien](#).



**Le Projet national de transfert des connaissances en production laitière a pour but de diffuser gratuitement les connaissances fondées sur la science issues de la recherche en production laitière financée par les PLC et de répondre aux besoins de proAction et aux objectifs de durabilité.**

### Pôle laitier canadien

L'objectif du Pôle laitier canadien est d'être un guichet unique permettant aux producteurs laitiers canadiens et à leurs conseillers d'obtenir de l'information issue du transfert des connaissances. Ce pôle est conçu pour permettre aux utilisateurs « d'apprendre, d'agir et de s'améliorer » en accédant gratuitement à une expertise pratique fondée sur la science. Le pôle permettra d'accélérer la sensibilisation ainsi que l'adoption des innovations, et des nouvelles pratiques et connaissances scientifiques.

Le site Web propose des webinaires, des fiches d'information, des vidéos et des dates d'ateliers en personne organisés dans tout le pays sur des thèmes importants :

- Durabilité
- Bien-être animal et adaptation au Code de pratiques
- Santé animale
- Reproduction et gestion



*En apprendre plus avec le code QR.*

### Quelle est la prochaine étape? ➤

Visitez le Pôle laitier canadien pour rester au fait des derniers événements et des nouvelles ressources en 2025!

- Webinaires sur la transition et la reproduction
- Ateliers sur la gestion des veaux
- Vidéos de témoignages de producteurs





2024

# RAPPORT DES PROGRÈS PROACTION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

[producteurslaitiers.ca/proAction](http://producteurslaitiers.ca/proAction)

[producteurslaitiersducanada.ca/fr/developpement-durable](http://producteurslaitiersducanada.ca/fr/developpement-durable)

